

## «CONDEISSIAT-LES-BAINS»

Le 1<sup>er</sup> mars 1974 le village de Condeissiat-en-Dombes est devenu pour quelques mois Condeissiat-les-Bains. Pourquoi ? Comment ? Revenons quelques années en arrière.

### HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DES PISCINES EN FRANCE ET L'IMPULSION DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES DES SPORTS (EXTRAITS DE LA THÈSE DE M. ARNAUD STERLE UFRAPS 2013)

En un peu plus d'un siècle, l'enseignement de la natation à l'école s'est profondément transformé. Cette évolution est à la fois le fruit d'une connaissance de plus en plus grande de l'activité mais épouse aussi bien les changements de la société que celles de nos conceptions éducatives.

Cependant, son enseignement reste longtemps un vœu pieux en raison du manque de personnel qualifié, de l'absence de formation des maîtres et du manque d'établissements de natation (la France accusera longtemps un retard criant dans ce domaine).

#### Période : 1879 - 1914 - Une natation gymnique :

Pour la France dans un état d'esprit revancharde, après sa défaite face à la Prusse lors de la guerre de 1870 à 1871, l'armée voit en la natation une arme stratégique pour ses soldats. En effet, la maîtrise de la brasse permettrait au soldat de traverser un cours d'eau sans se dessaisir de son arme et de ses munitions. Puisque l'école répond à des enjeux de formation du pays, à cette époque il s'agit de former des individus sains, virils, soumis dont le pays a besoin économiquement et militairement (Arnaud, 1991)<sup>1</sup>. Par conséquent, quoi de mieux pour la nation de faire apprendre la brasse à l'école afin de former un maximum d'individus avant qu'ils soient en âge de faire leur service militaire. C'est dans ce contexte que la natation deviendra obligatoire à l'école, en 1879, vouée à la cause militaire.

Son enseignement s'effectue en deux parties : la première doit permettre l'apprentissage des mouvements de la brasse à l'extérieur de l'eau puis lorsque ceux-ci sont parfaitement maîtrisés vient une deuxième phase d'application dans l'eau. Les conditions matérielles font que cette deuxième phase est quasiment toujours supprimée et les cours de natation, lorsqu'ils existent, se déroulent donc souvent en salle de classe ou en cour de récréation. La natation est alors considérée au cours de cette période comme une activité de gymnastique élémentaire.

#### Période : 1919 - 1959 - Une natation utilitaire:

Après la victoire de la France face à l'Allemagne lors de la guerre 1914-1918, les finalités de l'école s'orientent vers la formation d'un individu sain, viril et surtout utile à la reconstruction du pays. Dans ce même état

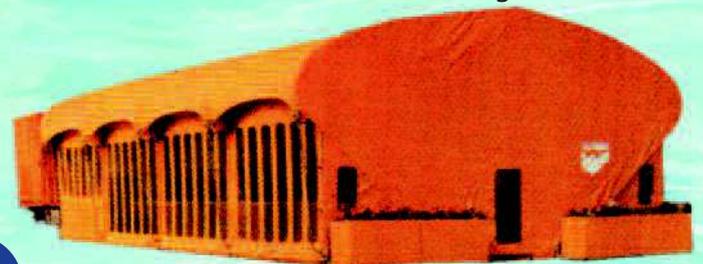
d'esprit, même si l'objet d'apprentissage de la natation scolaire reste la brasse, son aspect utilitaire prend complètement le pas sur son aspect disciplinaire au service de l'armée.

#### Période : 1960 - fin des années 80 - Une natation sportive:

A cette époque, la France se situe dans un contexte mondial de guerre froide entre les U.S.A et l'U.R.S.S. Le Général De Gaulle à la tête du pays, tente d'affirmer la puissance et la force de la France militairement, économiquement, industriellement,... afin de marquer son indépendance et de faire entendre sa voix comme différente à un monde bipolaire tiraillé entre les deux super-puissances. La France connaît une période économique faste « les trente glorieuses » et les années 60 sont pour la société française une période de rupture culturelle et sociale importante. La France bascule vers une société de consommation et de loisirs. Le sport, moyen d'affrontement pacifique entre nations permettant d'affirmer la puissance d'une nation à travers ses résultats lors des rencontres internationales, fera l'objet d'une forte volonté politique française de développement. C'est dans ce contexte que les programmes d'EPS scolaire vont se « sportiviser » en faisant de l'école un véritable vivier à champion.

Il faudra tout de même attendre la construction massive de piscines, dans le cadre d'un vaste plan de création d'équipements sportifs (entre 1962 et 1970 on ne comptait que 832 piscines dont 168 couvertes en France), pour enfin permettre une véritable généralisation de l'enseignement de la natation à l'école élémentaire. C'est en attendant la mise en place dans les années 70 de ce plan de construction des « mille » piscines par le gouvernement de l'époque que parallèlement le Ministère des Sports ouvre un marché public à la création d'une cinquantaine de **Bassin Mobile d'Apprentissage (les BAM)** pour sensibiliser le milieu rural à la sécurité liée aux baignades.

(1) ARNAUD. P., (1991), «Le militaire, l'écolier, le gymnaste», PUL.



## « CONDEISSIAT LES BAINS »

Ce sont donc 2 sociétés, « Techniques et Loisirs » et « Nausicaa Walrave » de Paris qui ont remporté l'appel d'offre.

C'est ainsi que 50 structures **BAM** ont été construites et réparties par le Ministère des Sports sur les départements du territoire national. La finalité était de proposer sur la plus grande partie du territoire à moindre coût des petits bassins mobiles peu onéreux à l'achat et à l'entretien pouvant être implantés successivement dans des localités volontaires et de ce fait développer la pratique de la natation en milieu scolaire. Cette mise en place s'est déroulée entre avril et septembre 1970. Leur coût unitaire était estimé à 900 000 francs réparties 50% par l'Etat et 50 % par les collectivités utilisatrices.



### QU'EN EST-IL DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AIN ?

Le BAM n° 45 de Nausicaa Walrave a été attribué au département de l'Ain précisément à la ville de Poncin en décembre 1972 en attente des demandes des communes intéressées. Il était géré par la Direction Départementale Jeunesse et Sports de Bourg-en-Bresse. Son principe sera de mettre cette structure à disposition pour 3 mois aux collectivités volontaires de moins de 5000 habitants avec la possibilité de prolonger pour la saison estivale les implantations

d'avril mai juin. Un tableau et une répartition officielle ont été pré établis au départ de l'action.

Une convention était établie entre la DDJS O1 et chaque Municipalité bénéficiaire de la structure. La première affectation fonctionnelle a été réalisée à Saint-Trivier-de Courtes le 4 décembre 1973. Puis ce sera le tour l'année suivante de la commune de Condeissiat qui a su se positionner favorablement.

Direction Départementale  
de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Département de l'AIN

#### **Bassin d'APPRENTISSAGE MOBILE « NAUSICAA » séjournant dans l'Ain depuis le 4 décembre 1972**

TABLEAU d'UTILISATION

Lieux d'implantation	Période de fonctionnement	Nombre d'élèves 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>deg</sup> s	Pourcentage de fréquentation
St Trivier de Courtes	Du 11 /12/72 au 05/05/73	1034	77 %
Pont d'Ain	Du 21/05/73 au 26/01/74	1037	57 %
Condeissiat	Du 11/03/74 au 29/06/74	636	79 %
Poncin	Du 23/09/74 au 14/02/75	863	74 %
Marboz	Du 22/02/75 au 29/06/75	886	81 %
St Rambert Bugey	Du 26/09/75 au 14/02/76	651	79 %
Chalamont	Du 01/03/76 au 31/08/76	609	83 %
Pont de Vaux	Du 16/09/76 au 07/02/77	652	76 %
Serrières de Briord	Du 10/03/77 au 01/09/77	576	81 %
Poncin	Du 13/10/77 au 11/02/78	811	70 %
Meximieux	Du 09/03/78 au 23/08/78	805	? non remis
<b>Total</b>		<b>8 560</b>	<b>75,7 %</b>

## «CONDEISSIAT LES BAINS»

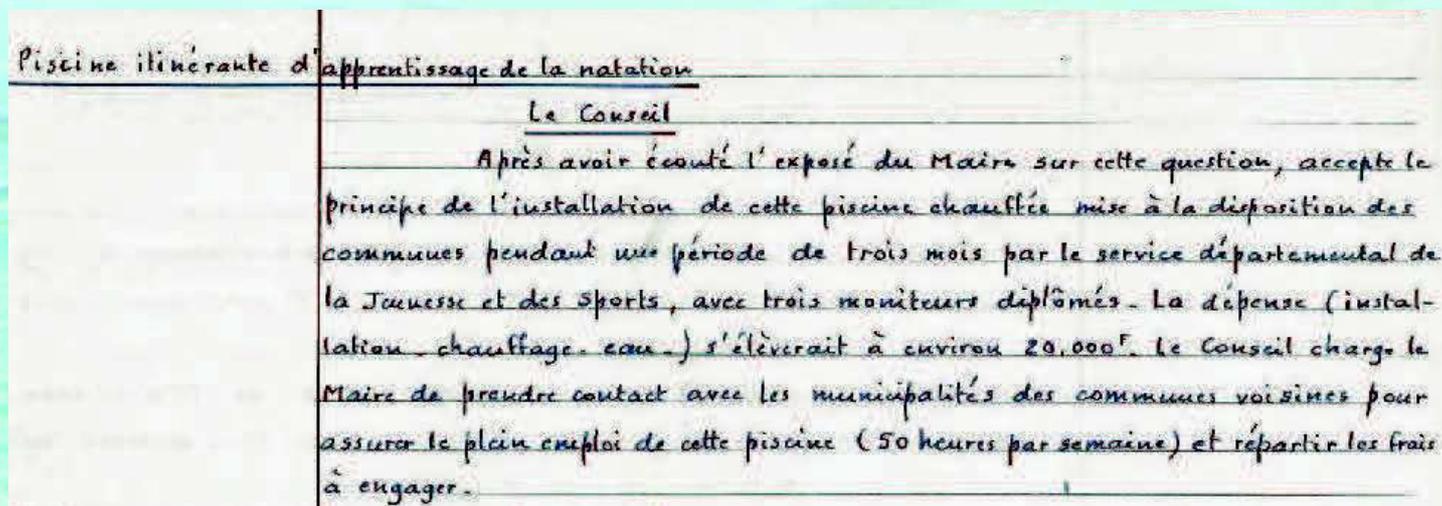
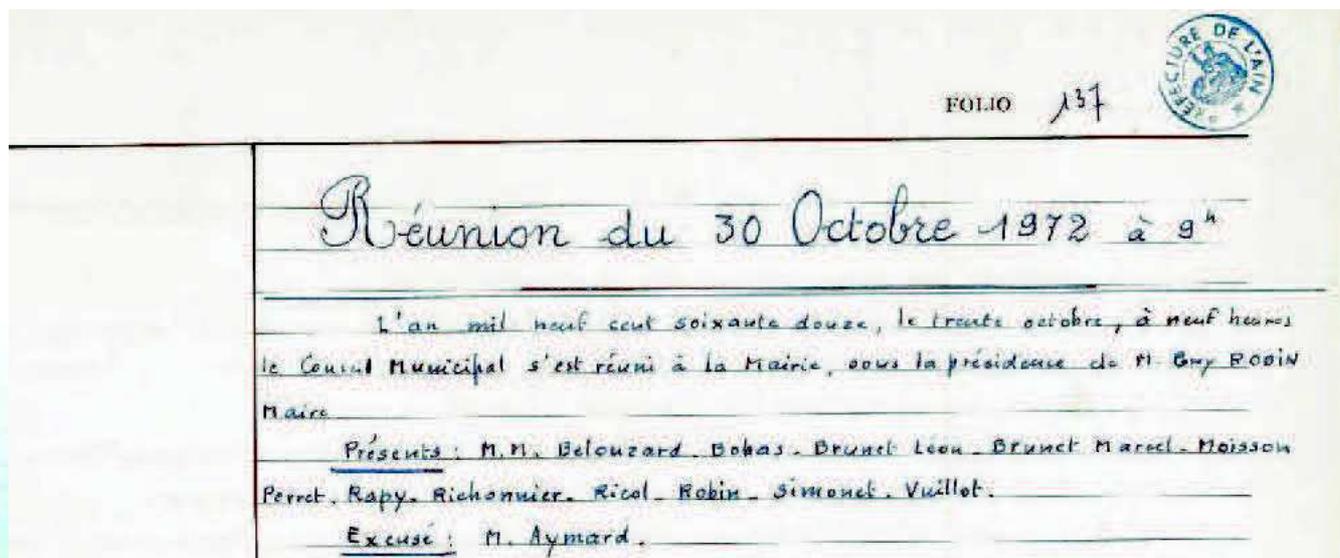
### L'EXPÉRIENCE AQUATIQUE AU SEIN DE LA COMMUNE DE CONDEISSIAT ET SA MISE EN ŒUVRE

Le principe de l'accueil du BAM a été accepté par le Conseil municipal du 30 octobre 1972 de Condeissiat (voir ci-dessous).

Une visite de l'installation existante avait été décidée le 9 décembre de la même année à Saint-Trivier-de-Courtes. Elle sera différée pour retard d'implantation dans la commune de St-Trivier. Son installation à Condeissiat a été décidée par le conseil municipal du 19 décembre 1973 et programmée pour la période du 11 mars au 29 juin 1974 dans la commune soit une année après la visite à Saint-Trivier. Le BAM est resté sur la commune les 3 mois prévus et durant le prolongement de la saison estivale de 1974. Ensuite il sera mis à disposition de la ville de Poncin le 23 septembre 1974.

Son installation s'est faite place de la Bascule. Des photos témoignent de ce moment important (voir page ci-contre).

Une réunion des maires des communes environnantes a été réalisée pour optimiser l'accueil des scolaires, des associations intéressées, et du public dont les billets d'accès étaient à retirer à la mairie. Il fallait aussi en répartir les frais d'installation et de fonctionnement qui comprenaient les éléments suivants assumés par le groupe de collectivités: démontage du BAM dans la localité précédente – stockage et transport du BAM avec l'assistance du personnel – clôture et gardiennage – lavage quotidien de l'installation – vidange des cuves éventuellement – logement du personnel soit 3 MNS et repas à la cantine scolaire – police d'assurance si nécessaire – dépenses afférentes au fonctionnement de la structure (eau électricité notamment) – frais d'exploitation (pour mémoire 30 à 50 francs par jour selon la saison + 10 francs/jour versés à un fond commun en cas de coup dur matériel).



## «CONDEISSIAT LES BAINS»

### LES TÉMOIGNAGES DE CETTE ÉPOQUE : LE MAÎTRE-NAGEUR PAUL FZIBOULNIKOFF



Nous avons eu la chance de rencontrer le maître-nageur M. Paul qui vient de prendre sa retraite professionnelle depuis un an et qui se repose chez lui à côté de Brignais dans le Rhône. Il se rappelle parfaitement de cette période qui était pour lui son deuxième poste de MNS de sa future carrière (il venait d'être jeune diplômé en mai 1971) qui s'est terminée en tant que directeur de la

piscine d'Irigny dans le Rhône. Il nous confiait sa grande satisfaction d'avoir tenu un autre BAM dans le département de la Loire, précisément à Saint-Etienne, en 1971 puis celui du département de l'Ain en 1972, qu'il a suivi pendant 3 ans sur les villes du département avec ses collègues Michel Van Kronenbourg et Martine Bernier. Il a aimé ce passage dans le village de Condeissiat au point où ses photos de mariage ont été prises autour de l'église et son repas de mariage s'est

déroulé au restaurant chez Solange. En outre régulièrement il rencontre encore ses amis du groupe loisir des adultes du vendredi soir notamment François Moisson. Il ose dire quelques confidences « *qu'à l'issue des cours du vendredi soir les soirées de jeux de cartes fortement arrosées se terminaient très tôt le matin pour reprendre la surveillance et les cours le samedi matin* ».

Parfois ce groupe de loisirs organisait des séances en juin à la piscine d'été de Bourg-en-Bresse. Il poursuit :

« *Je me rappelle des glaces au citron chez Solange quel bonheur ! Et des fromages blancs que l'on nous apportait d'une ferme sur la route de Romans à la sortie du village* ».

« *Nous étions trois en poste et nous assurions 17h d'enseignement – 17h de surveillance – 6h d'entretien du BAM pour chacun soit 40h semaine.*

*2 MNS assuraient l'enseignement pendant que le 3<sup>ème</sup> surveillait les classes. Chaque classe était divisée en 2 groupes d'élèves. Nous travaillions du lundi au samedi, le dimanche c'était repos. Nous accueillions les scolaires des écoles de Condeissiat et des autres communes d'alentour, et quelques groupes d'adultes en fin d'après-midi de 17 à 20h ».*



Montage et assemblage du BAM



## «CONDEISSIAT LES BAINS»

### LE GROUPE LOISIRS DE CONDEISSIAT À TRAVERS FRANÇOIS

#### Témoignage de François Moisson

Rappel : Sa belle-sœur est Solange, la propriétaire du restaurant le Greni à Condeissiat (là où mangeaient les maîtres-nageurs de l'époque).

François Moisson agriculteur à Condeissiat depuis toujours, né dans la ferme au lieu-dit : Le Blotonne, âgé à ce jour de 73 ans.

A l'époque de la piscine BAM en 1974, il avait 34 ans en pleine force de l'âge.

Il ne savait pas nager car les enfants de l'école n'allaient pas à la piscine et les parents ne les emmenaient pas non plus : il y avait trop de travail à la ferme.

Il a fait son service militaire en Algérie où il n'y avait ni mer, ni point d'eau.

« J'ai appris grâce au BAM de Condeissiat dans un groupe d'adultes composé de plus d'hommes que de femmes.

En réalité il y avait 2 groupes : un de non nageurs et un de

nageurs. Je faisais partie de celui des non nageurs, environ 12 adultes, et c'est ainsi que j'ai appris les rudiments de la natation avec Paul le maître-nageur : flotter et me lancer dans l'eau...

Les nageurs sont allés parallèlement quelques fois à la grande piscine de Bourg-en-Bresse au cours de l'été de 1974.

Les cours étaient payants bien entendu mais je ne me rappelle plus où l'on payait les leçons.

Mes 3 des 4 enfants à l'époque étaient à l'école de Condeissiat et sont allés eux aussi à la piscine mobile où ils ont appris à nager et à ne plus avoir peur de l'eau.

Traditionnellement après les cours du vendredi soir nous allions faire un petit casse-croûte sous l'impulsion de Jean-Yves Robin qui appartenait aussi au groupe du vendredi soir.

Nous étions jeunes et avons profité de la piscine et de l'équipe de maîtres-nageurs, merci à eux. »

### LES SCOLAIRES À TRAVERS ÉRIC

L'organisation des séances de natation scolaire se déroulait d'une manière traditionnelle à cette époque : une classe à la fois en présence de l'institutrice, les élèves étant séparés en 2 groupes :

– un groupe dit "débrouillés". Pour ce groupe un maître-nageur pouvait proposer les exercices suivants : des déplacements avec ou sans matériel dont la brasse – les sauts – maîtriser la profondeur – l'autonomie sur la longueur du bassin

– un groupe de non nageurs. Pour ce groupe le maître-nageur proposait les exercices suivants : de familiarisation – de respiration – des battements jambes – une initiation à la brasse avec ceinture et planche – s'allonger et flotter...

Propos de Eric Simonet, 50 ans à ce jour, élève du groupe scolaire de Condeissiat participant à cette expérience :

#### Mon témoignage sur la piscine :

« Quand je pense à la piscine de Condeissiat, je ressens une ambiance hivernale, dans le brouillard, nous marchions

frissonnants dans la rue, entre l'école du haut et la place de la bascule, ici était monté le chapiteau qui accueillait le bassin d'apprentissage. Nous entrions par le côté nord, à gauche le vestiaire des garçons et à droite celui des filles. Je me souviens de la forte odeur de chlore et aussi du bourdonnement du chauffage. Après le passage sous la douche, nous arrivions humides et tremblants vêtus de notre maillot et de notre élégant bonnet de bain. Le cours pouvait commencer, nous nous divisions en plusieurs groupes pris en charge par les trois maîtres-nageurs. La profondeur du bassin n'était que de 1 mètre, nous avions pied, mais il fallait passer sous cette maudite barre et donc s'immerger complètement...

Malgré les moments difficiles de l'apprentissage, nous avons réussi à apprivoiser cet élément, et, à la fin de l'année scolaire nous étions nombreux à savoir nager. La piscine resta à Condeissiat les mois d'été, la bâche ouverte côté ouest, c'était une joie de retrouver les copains, nous perfectionnions ainsi notre nage dans l'insouciance tout en s'amusant au cœur du village ».

### LES SCOLAIRES À TRAVERS M<sup>me</sup> LEMOINE, DIRECTRICE ET INSTITUTRICE EN CLASSE DE CM

Les instituteurs avaient accueilli très favorablement la proposition des élus. Les collègues des communes voisines participaient, notamment Saint-André-le-Bouchoux, ...

Une grande partie des élèves ne savaient pas nager, un peu d'appréhension au départ.

L'hygiène était très importante, on passait beaucoup de temps au contrôle notamment des pieds.

Les relations avec les maîtres-nageurs étaient très cordiales, quelques repas pris en commun.

On profitait aussi du bassin en dehors de l'école avec un groupe d'adultes où régnait une bonne ambiance.

La commission patrimoine remercie notamment Gérard Boccard (membre de la commission) pour son travail de recherche et la rédaction de l'article. Il était intervenant à Direction Régionale Jeunesse et sport et a participé à la mise en place des bassins d'apprentissage mobiles.

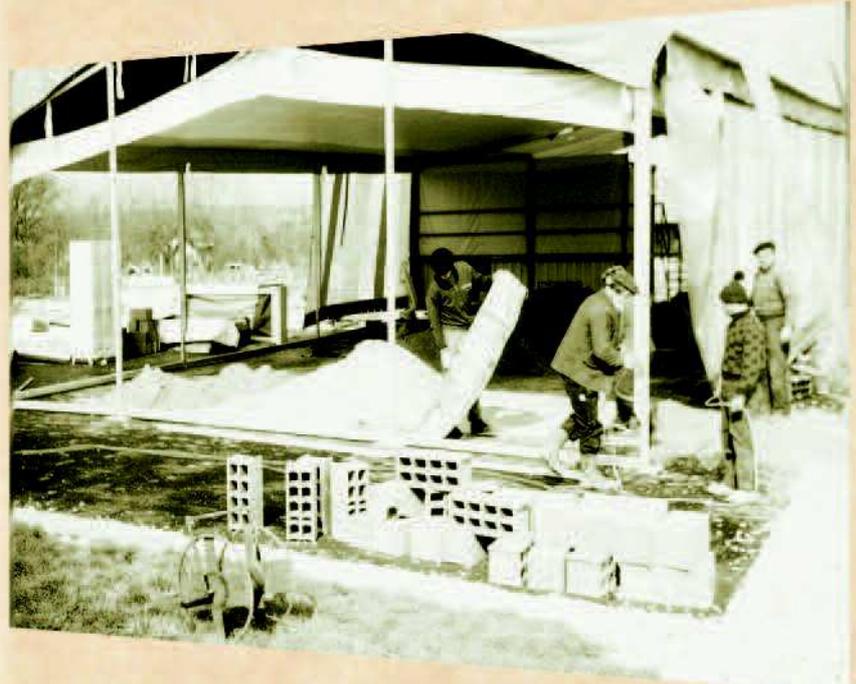
## CONDEISSIAT

Le bassin mobile d'apprentissage de la natation installé à Condeissiat, commencera à fonctionner lundi 11 mars. Trois maîtres-nageurs donneront des cours de natation aux élèves des classes primaires des communes de Servas, St-André-sur-Vieux-Jonc, Montracol, Montcet, Vandains, Mézé-riat, Chaveyriat, Sulignat, Romans, St-André-le-Bouchoux et Condeissiat (au total 638 élèves).

Ces cours inclus dans les horaires scolaires, occuperont les heures d'éducation physique et sportive. La piscine pourra être utilisée en dehors des horaires scolaires, par les sportifs, les jeunes et les adultes, au tarif de 2F par personne et par heure.

Pour planifier l'utilisation du bassin, en soirée et le samedi après-midi, il serait souhaitable de se faire inscrire à la Mairie de Condeissiat, en vue de la formation de groupes de 10 à 20 personnes.

# Condeissiat-les-Bains



*Extrait de la Voix de l'Ain du 8/03/1974*

